

**La Préfète de l'Allier**  
**Chevalier de la Légion d'honneur**  
**Officier de l'ordre national du Mérite**  
**Chevalier des Palmes académiques**

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Ouverture d'une enquête publique  
concernant la demande d'autorisation environnementale  
déposée par la société ZINQ AUVERGNE  
pour son projet de dézingage et cuverie  
sur le territoire de la commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule (03500)**

Par arrêté n° 1494 bis/2023 du 16 juin 2023, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est ouverte **du lundi 17 juillet 2023, à partir de 9 heures, jusqu'au vendredi 18 août 2023 inclus, 17 heures.**

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

La commune concernée par cette enquête est : **Saint-Pourçain-sur-Sioule.**

La présidente du tribunal administratif de Clermont-Ferrand a désigné, par décision du 25 mai 2023 :

- Mme **Marie-Hélène DEVAUD**, en qualité de commissaire enquêteur titulaire,
- M. **Patrick HAASZ**, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

En cas d'empêchement de Mme **Marie-Hélène DEVAUD**, la poursuite de l'enquête publique sera transférée sans délai à M. **Patrick HAASZ**.

Le public est informé de ces décisions.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)

[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)

- sur support papier en mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule :
  - mardi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 14h30 à 17h30,
  - samedi de 08h30 à 12h00.

**Les observations et propositions du public pourront être formulées du lundi 17 juillet 2023, à partir de 9 heures, jusqu'au vendredi 18 août 2023 inclus, 17 heures, selon les modalités suivantes :**

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier transmis à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule dont l'adresse est : Hôtel de Ville, 11 place du Maréchal Foch, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule ;
- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses permanences assurées les jours suivants à la mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule :
  - lundi 17 juillet de 09h00 à 12h00
  - mercredi 26 juillet de 14h30 à 17h00
  - mardi 8 août de 09h00 à 12h00
  - vendredi 18 août de 14h30 à 17h00
- par voie électronique à l'adresse : [pref-avis-public@allier.gouv.fr](mailto:pref-avis-public@allier.gouv.fr)

Les observations formulées par voie postale et voie électronique seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule et sur internet à l'adresse suivante : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Cet avis au public annonçant l'ouverture de l'enquête sera affiché en mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule et sur les lieux ou en un lieu situé au voisinage de l'aménagement projeté et visible de la voie publique quinze jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de l'enquête.